

Nombre de membres

en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

Séance du 06 avril 2017

*Le jeudi 06 avril 2017, à 20 heures 00, l'assemblée,
convoquée le 27-03-2017,*

s'est réunie sous la présidence de Thierry CHARTROUX, Maire.

Présents : Thierry CHARTROUX, Laurent ALBAGNAC, Christiane ALIBERT, Sébastien BARRAT, Augustine CHARBONNIER, Cécile COLDEFY, Thierry CONTENSSOU, Anne-Marie FORTIN, Céline HURDEBOURCQ, Suzanne LACARRIERE, Jean-Claude LAGARRIGUE, Didier TOURNEMINE.

Excusés et ayant donné délégation respective : Frédéric HOBBE par Christiane ALIBERT, Christophe GARCIA par Thierry CHARTROUX.

Excusés - Absents : Richard CABROL

Secrétaire : Thierry CONTENSSOU

I - APPROBATION PROCÈS-VERBAL DU 23 FÉVRIER 2017

Après consultation, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, le contenu du procès-verbal du 23 février 2017. Monsieur le Maire porte ce dernier à la signature des membres présents au cours de cette précédente séance.

II - VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2017

BUDGET PRIMITIF 2017 COMMUNE DE THÉGRA

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)
011	Charges à caractère général	90 309,00	0,00	87 452,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	142 190,00	0,00	152 410,00
014	Atténuations de produits	72 655,99	0,00	65 302,81
65	Autres charges de gestion courante	132 081,72	0,00	119 771,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		437 236,71	0,00	424 935,81
66	Charges financières	9 600,00	0,00	9 000,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues	16 520,00		15 025,92

Total des dépenses réelles de fonctionnement		463 456,71	0,00	448 961,73
023	Virement à la section d'investissement (5)	43 611,92		69 799,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	8 235,29		0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		51 847,21		69 799,00
TOTAL		515 303,92	0,00	518 760,73

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	13 710,39	0,00	18 297,34
73	Impôts et taxes	240 922,00	0,00	228 188,00
74	Dotations et participations	135 900,00	0,00	131 551,00
75	Autres produits de gestion courante	26 000,00	0,00	26 000,00
Total des recettes de gestion courante		416 532,39	0,00	404 036,34
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		416 532,39	0,00	404 036,34
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	11 000,00		9 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		11 000,00		9 000,00
TOTAL		427 532,39	0,00	413 036,34

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2) 105 724,39

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 518 760,73

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	400,00	400,00	1 500,00	1 900,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	48 982,82	16 539,82	29 802,00	46 341,82
	Total des dépenses d'équipement	52 382,82	19 939,82	31 302,00	51 241,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	38 099,02	0,00	40 000,00	40 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 000,00		2 000,00	2 000,00
	Total des dépenses financières	40 099,02	0,00	42 000,00	42 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	92 481,84	19 939,82	73 302,00	93 241,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	11 000,00		9 000,00	9 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 000,00		9 000,00	9 000,00
	TOTAL	103 481,84	19 939,82	82 302,00	102 241,82

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	4 419,00	4 419,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	4 419,00	4 419,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	6 214,00	0,00	8 084,00	8 084,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	13 589,32	13 589,32
138	Autres subvent° invest. non	0,00	0,00	0,00	0,00

	transf.				
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 214,00	0,00	21 673,32	21 673,32
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 214,00	0,00	26 092,32	26 092,32
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement (4)</i>	43 611,92		69 799,00	69 799,00
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</i>	8 235,29		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (4)</i>	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		51 847,21		69 799,00	69 799,00
TOTAL		58 061,21	0,00	95 891,32	95 891,32

<i>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</i>	6 350,50
--	-----------------

=

<i>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</i>	102 241,82
---	-------------------

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017

Réunis pour voter et déterminer les trois taxes directes locales 2016, après délibération au vote suivant : pour : 14, contre : 0, abstention : 0, les Conseillers Municipaux décident :

- de modifier les taux sur la base de 2 % d'augmentation (coefficient de variation proportionnelle de 1,019959) pour chacun d'entre eux, à savoir :

- Taxe d'Habitation : 11,65 %
- Taxe Foncier Bâti : 22,47 %
- Taxe Foncier Non Bâti : 221,98 %

BUDGET PRIMITIF 2017 SERVICE ASSAINISSEMENT

REDEVANCE ASSAINISSEMENT AU 01-01-2017

Après examen de la situation financière, notamment suite aux propositions émises en commission finances du 30 mars 2017 dans le cadre du budget primitif 2017, il est proposé de fixer annuellement :

- une part fixe abonnement de **60,00 €**, (article R. 2224-19-2, alinéa 1er du code général des collectivités territoriales (CGCT))

- une part variable :

* sur la base de **0,810€/m³** (article R. 2224-19, alinéa 2 du CGCT), calculée au m³ d'eau consommé (réf. année N-1),

* sur la base de **0,810€/m³** (article R. 2224-19, alinéa 2 du CGCT), pour les raccordés au réseau collectif des eaux usées n'ayant pas de consommation ou de compteur d'eau potable au moment du relevé annuel, calculée comme suit :

- **120 m³** pour l'ensemble des abonnés concernés.

Après consultation, le Conseil Municipal donne un avis favorable pour appliquer la nouvelle redevance à compter du 01-01-2017.

AMORTISSEMENTS ASSAINISSEMENT TRAVAUX AERATEURS BRASSEUR AU 01-01-2017

Monsieur le Maire indique que les travaux d'assainissement concernant la mise en place des aérateurs brasseurs sur la lagune ont été intégrés et qu'il tient lieu de les amortir.

*Ainsi, les travaux d'un montant total H.T. de **28 288,64 €** (n° inventaire 7-1) et les recettes de **14 224,00 €** vont être insérés dans ceux déjà commencés.*

Par conséquent, le conseil municipal donne un avis favorable à la réalisation de cet amortissement sur 50 années, à compter de 2017, qui se traduit par l'inscription des sommes suivantes :

R. 28158/OPFI (040) : 565,77 €

D. 1391/OPFI (040) : 284,48 €

R. 777/042 : 284,48 €

D. 6811/042 : 565,77 €

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	7 473,78	0,00	20 243,70	20 243,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 690,39	0,00	10 191,34	10 191,34
014	Atténuations de produits	3 165,00	0,00	3 610,00	3 610,00
65	Autres charges de gestion courante	732,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		19 061,17	0,00	34 045,04	34 045,04
66	Charges financières	4 000,00	0,00	3 100,00	3 100,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	2 442,76		2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		25 603,93	0,00	39 245,04	39 245,04
023	<i>Virement à la section d'investissement (6)</i>	5 427,47		0,00	0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (6)</i>	11 857,51		12 423,28	12 423,28
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</i>	0,00		0,00	0,00

Total des dépenses d'ordre d'exploitation	17 284,98		12 423,28	12 423,28
TOTAL	42 888,91	0,00	51 668,32	51 668,32

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	24 846,00	0,00	23 050,00	23 050,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	3 400,00	0,00	3 400,00	3 400,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		28 246,00	0,00	26 450,00	26 450,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	928,99	928,99
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		28 246,00	0,00	27 378,99	27 378,99
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 684,98		6 969,46	6 969,46
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		6 684,98		6 969,46	6 969,46
TOTAL		34 930,98	0,00	34 348,45	34 348,45

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	17 319,87
=	

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	51 668,32
---	------------------

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	7 512,36	5 261,36	10 433,93	15 695,29
Total des dépenses d'équipement		7 512,36	5 261,36	10 433,93	15 695,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 600,00	0,00	10 000,00	10 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses financières		10 600,00	0,00	10 000,00	10 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		18 112,36	5 261,36	20 433,93	25 695,29
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 684,98		6 969,46	6 969,46
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		6 684,98		6 969,46	6 969,46
TOTAL		24 797,34	5 261,36	27 403,39	32 664,75

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	32 664,75

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	2 846,49	2 846,49
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	2 846,49	2 846,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	3 002,50	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 002,50	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 002,50	0,00	2 846,49	2 846,49
021	Virement de la section d'exploitation (4)	5 427,47		0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	11 857,51		12 423,28	12 423,28
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00

<i>Total des recettes d'ordre d'investissement</i>	17 284,98		12 423,28	12 423,26
TOTAL	20 287,48	0,00	15 269,77	15 269,77
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)				17 394,98
=				
<i>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</i>				32 664,75

III - DÉLIBÉRATION

PARTICIPATION COMMUNE THÉGRA POLITIQUE JEUNESSE CANTON DE GRAMAT

La commune de Thégra a souhaité participer au projet concernant les adolescents de 11 à 18 ans sur le canton de Gramat. Un diagnostic a été dressé par l'association Reissa, missionnée par les conseils municipaux de 16 communes. Ce diagnostic fait état du déficit d'actions en faveur des jeunes sur notre territoire et d'une forte attente.

C'est pourquoi, la commune de Thégra souhaite concrétiser ce projet cette année 2017 ainsi réparti :

1 - L'association Reissa sera porteur du projet jusqu'en juin 2017. Elle assurera 14 demi-journées ou soirées d'animations auprès des jeunes, des interventions au collège public de Gramat (8 séances sont déjà financées par le Département du Lot, le collège et la CAF). L'animateur de Reissa interviendra jusqu'en juin, 1 mardi sur 2 au collège, de 12 h 30 à 14 h. De février à juin, intervention en alternance d'un animateur de Gramat, deux fois par mois.

Le coût global serait **de 5,80 €** maximum par jeune habitant la commune, soit 2 784 € pour les communes et 2 246 € de financement CAF (dont l'achat de matériel et fournitures et un transport pour une sortie et des entrées). La commune de Gramat facturera les interventions des agents à Reissa, ce qui permet d'avoir un cofinancement de la CAF à hauteur de 44 % des dépenses.

Pour la commune de Thégra qui a 27 jeunes : 156,60 euros

2 - Pour le 2ème semestre, à partir de juillet, la commune de Gramat devrait mettre à disposition un local jeunes, situé faubourg St-Pierre. A noter que certaines animations auront lieu dans d'autres communes du territoire.

Sont prévues :

- 3 semaines cet été, avec 2 1/2 journées (aménagement du local, peinture...) et 1 journée (sortie, animation spécifique) par semaine pendant trois semaines - 2 animateurs.

- Idem pendant les deux semaines des vacances d'automne.

- 4 interventions d'un animateur jusqu'en juin au collège, en duo ou en alternance avec Thomas de Reissa (mai et juin) et toutes les semaines à partir de mi-septembre.

- Participation famille : cotisation annuelle 5 € par famille et ensuite participation aux sorties ou animations payantes : 3 € par jeune et par sortie.

Pour les communes, le coût serait de 14,20 € maximum par jeune, hors subvention CAF qui viendra en déduction.

Soit pour Thégra : 383,40 €

Le conseil municipal donne un avis favorable pour la participation totale de 540 € et décide de prévoir cette somme à l'article 6574 du budget primitif 2017.

INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Conformément à la note d'information N°ARCB1632021C du ministère des collectivités territoriales notifiant la revalorisation des montants maximaux bruts mensuels des indemnités de fonctions des élus locaux et fixant un nouvel indice brut terminal au 1er février 2017.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2123-20 à L.2123-24,

Vu l'avis de l'INSEE mentionnant la population légale entrée en vigueur au 01-01-2014,

Vu la circulaire NOR INTB9200118C du 15 avril 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux,

Vu la circulaire NOR IOCB1019257C du 19 juillet 2010 relative aux indemnités de fonctions des titulaires de mandats locaux,

Vu le Décret n°2017-85 du 26 janvier 2017 portant modification du décret n°82-1105 du 23 décembre 1982 relatif aux indices de la fonction publique,

Considérant que l'article L.21-23 du Code général des collectivités territoriales fixe des taux maximum et qu'il a lieu de ce fait de déterminer le taux des indemnités de fonction allouées au maire et aux adjoints,

Considérant que la Commune compte 520 habitants (population municipale) et 537 habitants (population totale) et que ce caractère justifie l'autorisation des majorations prévues par l'article précité,

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire et aux Adjoints étant entendu que des crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

après en avoir délibéré, décide (14 : pour, 0 : contre, 0 : abstention) :

Article 1er : Le montant des indemnités de fonction du maire et des adjoints est, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux par l'article L.2123-23 précité, fixée aux taux suivants :

- taux en % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique :
 - * **M. CHARTROUX Thierry**, Maire : 31 % de l'indice brut terminal,
 - taux en % de l'indemnité du Maire :
 - * **M. CONTENSSOU Thierry**, 1^{er} Adjoint : 8,25 % de l'indice brut terminal,
 - * **Mme ALIBERT Christiane**, 2^{ème} Adjoint : 8,25 % de l'indice brut terminal,
 - * **M. ALBAGNAC Laurent**, 3^{ème} Adjoint : 8,25 % de l'indice brut terminal,
 - * **Mme LACARRIERE Suzanne**, 4^{ème} Adjoint : 8,25 % de l'indice brut terminal.

Article 2 : Les indemnités de fonction ainsi fixées seront payées, mensuellement, **à compter du 1er février 2017.**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable pour cette nouvelle application.

DEMANDES DE FINANCEMENTS DÉPARTEMENT ÉCLAIRAGE STADE

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION n°DE_2016_25 du 13-12-2016

Dans le prolongement de la demande des clubs de foot A.S.Causse Limargue et Footbal Club Causse Limargue faite au cours d'une dernière séance du conseil municipal, Thierry CHARTROUX

indique que le projet de mises aux normes de l'éclairage du stade de Thégra, datant de 1979, en l'état actuel, permettrait :

- de répondre à la norme ES du classement fédéral contribuant ainsi à pratiquer le football dans des conditions correctes,
- de faire des économies d'énergie et ainsi fédérer au développement durable.

Il donne connaissance des estimatifs pour l'installation d'un nouvel éclairage au stade, trois entreprises spécialisées ayant été consultées et ayant émis leurs propositions tarifaires.

Suite à l'examen en commission "sports et après avis de la S.O.C.O.T.E.C., le conseil municipal propose le financement dans le tableau ci-dessous, d'après le devis de :

- l'entreprise GABRIELLE de Rignac pour un montant total H.T. de 57 177 € (ou 68 612 € T.T.C.).

DEPENSES H.T.	MONTANT	SUBVENTIONS SOLICITEES H.T.	MONTANT
Eclairage Stade	57 177,00 € HT 68 612,00 € T.T.C. }	Etat DETR CAUVALDOR Fonds de Concours Région OCCITANIE Département Lot FAST (20 %) <i>Emprunt ou autofinancement</i>	17 153,10 € 11 435,40 € 5 717,70 € 11 435,40 € 22 870,40 €

Le Maire propose au conseil d'approver le plan de financement prévisionnel et de solliciter auprès :

- de Mme la Préfète du Lot, une aide au titre de la D.E.T.R.,
- de la Présidente de la Région Occitanie, une aide dans le cadre des installations sportives,
- du Président du Département du Lot, une aide au titre du F.A.S.T.,
- du Président de la Communauté de Communes CAUVALDOR, une aide au titre des Fonds de Concours pour les équipements sportifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approver le plan de financement prévisionnel,
- de solliciter les aides financières aux différents intervenants financiers susceptibles d'intervenir dans ce cadre d'installations.

BUREAU DES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Réf. tableau en annexe.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30

Le Secrétaire,

Le Maire,

Le Conseil Municipal,